

Reçu le 17 JUIN 2010



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

*Le Secrétaire d'État
chargé des Affaires européennes*

SEC/AE/PHI/ab/N° D...01356 - 10

Paris, le 15 JUIN 2010

Claire Madame le Député,

J'ai dûment pris connaissance de votre lettre en date du 9 avril dernier, par laquelle vous appelez mon attention sur la prise en compte des intérêts de la France au titre de Saint-Pierre-et-Miquelon dans le cadre de la négociation en cours de l'accord économique et commercial complet (CETA) entre l'Union européenne et le Canada. Je vous remercie également de m'avoir transmis le rapport d'information que vous avez élaboré avec M. Hervé Gaymard sur l'avenir des relations entre l'Union européenne et ses pays et territoires d'outre-mer, dont j'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt.

Je tiens à vous assurer à nouveau, comme je l'avais fait dans ma réponse à votre question orale en date du 22 juillet dernier, que j'attache une importance particulière à ce dossier.

En effet, je suis soucieux, comme vous l'exprimez dans le point n° 8 de votre résolution, que les intérêts spécifiques de ce pays et territoire d'outre-mer soient pris en compte et défendus dans cette négociation et, plus généralement, dans le cadre des relations bilatérales entre l'Union européenne et le Canada.

A cet égard, la France rappelle, à chaque fois qu'elle en a l'occasion, en particulier dans les enceintes compétentes du Conseil de l'Union européenne traitant des relations transatlantiques, que nos relations avec le Canada doivent préserver les intérêts de Saint-Pierre-et-Miquelon, « porte d'entrée » du Canada vers l'Europe et « trait d'union » entre nos deux espaces, et qu'il convient de réfléchir, avec les Canadiens, à la façon de promouvoir le développement économique et l'intégration régionale de notre collectivité.

Madame Annick GIRARDIN
Député
Conseiller territorial de Saint-Pierre-et-Miquelon
Assemblée Nationale

Nous souhaitons que la Commission européenne, qui négocie au nom des Etats membres, prenne en compte les enjeux spécifiques de Saint-Pierre-et-Miquelon dans le cadre des négociations en cours de l'accord économique et commercial complet entre l'UE et le Canada, dont la prochaine session se tiendra à Bruxelles du 12 au 16 juillet prochain.

Soyez assuré du soutien ferme et déterminé du Gouvernement en faveur de la prise en compte des intérêts de la France au titre de Saint-Pierre-et-Miquelon dans le cadre de l'accord dont vous êtes rapporteur, ainsi que dans le cadre plus large des relations bilatérales de la France et de l'Union européenne avec nos amis canadiens.

Je vous prie d'agréer, Madame le Député, l'expression de ma considération distinguée.

Très cordialement à vous,



Pierre LELLOUCHE